



Déclarer ses revenus en ligne, *c'est tellement plus simple*

→ **Nouveauté : l'accès par mot de passe**

Cette année, pour déclarer en ligne et bénéficier des services en ligne d'impots.gouv.fr sur votre espace Particulier,

un mode d'accès unique simplifié : l'accès par mot de passe

Une fois que vous aurez un mot de passe, **plus besoin de vos trois identifiants !**

Démonstration !



Déclarer ses revenus en ligne, *c'est tellement plus simple*

Si vous ne l'avez pas encore fait, comment prendre votre mot de passe ?

Cliquez sur
« [Créer votre mot de passe](#) »

impots.gouv.fr < retour

Mon espace Particulier

Aide

J'accède avec mon mot de passe

Numéro fiscal ? Votre numéro fiscal est composé de 13 chiffres.
> Comment retrouver mon numéro fiscal ?

Mot de passe ? > J'ai perdu mon mot de passe

Valider

Pas encore de mot de passe ?
Vous pouvez vous connecter avec vos 3 identifiants habituels et créer votre mot de passe pour vos prochaines connexions.
[Créer votre mot de passe](#)

Je paye à partir de la référence de mon avis

Vous avez également la possibilité de payer en ligne en utilisant votre numéro fiscal et la référence de votre avis.

► Payer en ligne



Déclarer ses revenus en ligne, c'est tellement plus simple

Comment
prendre votre
mot de passe ?

Saisissez
pour la dernière fois
vos 3 identifiants
(numéro fiscal,
numéro de télédéclarant,
revenu fiscal de référence)

Validez

impots.gouv.fr < retour

Mon espace Particulier

Aide

J'accède avec mes identifiants

Numéro fiscal ? Saisissez votre numéro fiscal à 13 chiffres figurant en haut de la première page de votre dernière déclaration de revenus.

Numéro de télédéclarant ? Saisissez votre numéro de télédéclarant à 7 chiffres figurant en haut de la première page de votre dernière déclaration de revenus.

Revenu fiscal de référence ? Saisissez le montant figurant sur votre dernier avis d'impôt sur le revenu.

Valider



Déclarer ses revenus en ligne, c'est tellement plus simple

Comment
prendre votre
mot de passe ?

Saisissez et confirmez
votre mot de passe et
une adresse électronique

Validez

Vous recevrez alors un courriel
contenant un lien pour valider définitivement votre mot de passe.

Choisissez votre mot de passe

Pour accéder plus facilement à votre espace, veuillez saisir le mot de passe de votre choix ainsi qu'une adresse électronique valide.

Numéro fiscal ⓘ 1234567891011

Mot de passe * ⓘ

Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères (avec au moins une lettre et un chiffre).

Mot de passe *

Veuillez confirmer votre mot de passe.

Adresse électronique * ⓘ

Attention, pour pouvoir utiliser votre mot de passe, vous devez saisir une adresse valide.

Adresse électronique *

Veuillez confirmer votre saisie.

Valider

* données obligatoires



Déclarer ses revenus en ligne, *c'est tellement plus simple*

Comment choisir le 100% en ligne ?

Après avoir choisi votre mot de passe, vous pourrez
choisir de ne plus recevoir sous forme papier :

- votre déclaration de revenus (pour l'année prochaine)
- et vos avis d'impôt sur le revenu et de taxe d'habitation.

Vous serez informé par courriel :

- de l'ouverture du service de déclaration en ligne
- et de la mise à disposition de chaque nouvel avis d'impôt.

En 2013,
avec le 100% en ligne,
200 tonnes de papier
économisées !



Déclarer ses revenus en ligne, c'est tellement plus simple

Comment choisir le 100% en ligne ?

Les options sont cochées

Il suffit de valider

impots.gouv.fr

Monsieur MARTIN DUPONT
N°fiscal : 1234567891011

Mon profil

Mise à jour de mes options

Chaque année, la direction générale des finances publiques envoie plus de 200 millions de courriers à ses usagers. Aidez-nous à renforcer notre démarche écologique et choisissez de ne plus recevoir votre déclaration et vos avis d'impôt sur papier.

N'hésitez pas : optez pour votre déclaration de revenus et vos avis d'impôt 100 % en ligne ! Dans ce cas, cliquez sur "Valider".

Si vous voulez continuer à recevoir un ou plusieurs de ces documents papier, décochez la ou les cases correspondantes ci-dessous, puis cliquez sur "Valider".

Ensemble, faisons un geste pour l'environnement

Oui, j'opte pour **ma déclaration 100 % en ligne**. Ainsi, je ne recevrai plus ma déclaration de revenus sur papier. Cette option prendra effet pour ma prochaine déclaration.

Oui, j'opte pour **mon avis électronique d'impôt sur le revenu** *. Ainsi, je ne recevrai plus mon avis sur papier et je m'engage à payer par prélèvement, mensuel ou à l'échéance ou par paiement en ligne. Sauf cas particulier, cette option ne prendra effet que l'année prochaine.

Oui, j'opte pour **mon avis électronique de taxe d'habitation principale**. Ainsi, je ne recevrai plus mon avis sur papier et je m'engage à payer par prélèvement, mensuel ou à l'échéance ou par paiement en ligne. Sauf cas particulier, cette option ne prendra effet que l'année prochaine.

Un courriel vous informant de chaque mise en ligne des documents sur votre espace Particulier sera envoyé à l'adresse électronique que vous avez fournie.

Vos options pour les avis électroniques d'impôt ne prendront effet qu'une fois votre mot de passe activé.

Valider

* Cette option est également valable pour votre avis d'ISF, si vous en êtes redevable.



Déclarer ses revenus en ligne, c'est tellement plus simple

Si vous ne souhaitez pas choisir le 100% en ligne ?

Décochez la ou les cases que vous souhaitez et validez

impots.gouv.fr

Mon profil

Monsieur MARTIN DUPONT
N°fiscal : 1234567891011

Mise à jour de mes options

Chaque année, la direction générale des finances publiques envoie plus de 200 millions de courriers à ses usagers. Aidez-nous à renforcer notre démarche écologique et choisissez de ne plus recevoir votre déclaration et vos avis d'impôt sur papier.

N'hésitez pas : optez pour votre déclaration de revenus et vos avis d'impôt 100 % en ligne ! Dans ce cas, cliquez sur "Valider".

Si vous voulez continuer à recevoir un ou plusieurs de ces documents papier, décochez la ou les cases correspondantes ci-dessous, puis cliquez sur "Valider".

Ensemble, faisons un geste pour l'environnement

Oui, j'opte pour **ma déclaration 100 % en ligne**. Ainsi, je ne recevrai plus ma déclaration de revenus sur papier. Cette option prendra effet pour ma prochaine déclaration.

Oui, j'opte pour **mon avis électronique d'impôt sur le revenu ***. Ainsi, je ne recevrai plus mon avis sur papier et je m'engage à payer par prélèvement, mensuel ou à l'échéance ou par paiement en ligne. Sauf cas particulier, cette option ne prendra effet que l'année prochaine.

Oui, j'opte pour **mon avis électronique de taxe d'habitation principale**. Ainsi, je ne recevrai plus mon avis sur papier et je m'engage à payer par prélèvement, mensuel ou à l'échéance ou par paiement en ligne. Sauf cas particulier, cette option ne prendra effet que l'année prochaine.

Un courriel vous informant de chaque mise en ligne des documents sur votre espace Particulier sera envoyé à l'adresse électronique que vous avez fournie.

Vos options pour les avis électroniques d'impôt ne prendront effet qu'une fois votre mot de passe activé.

* Cette option est également valable pour votre avis d'ISF, si vous en êtes redevable.

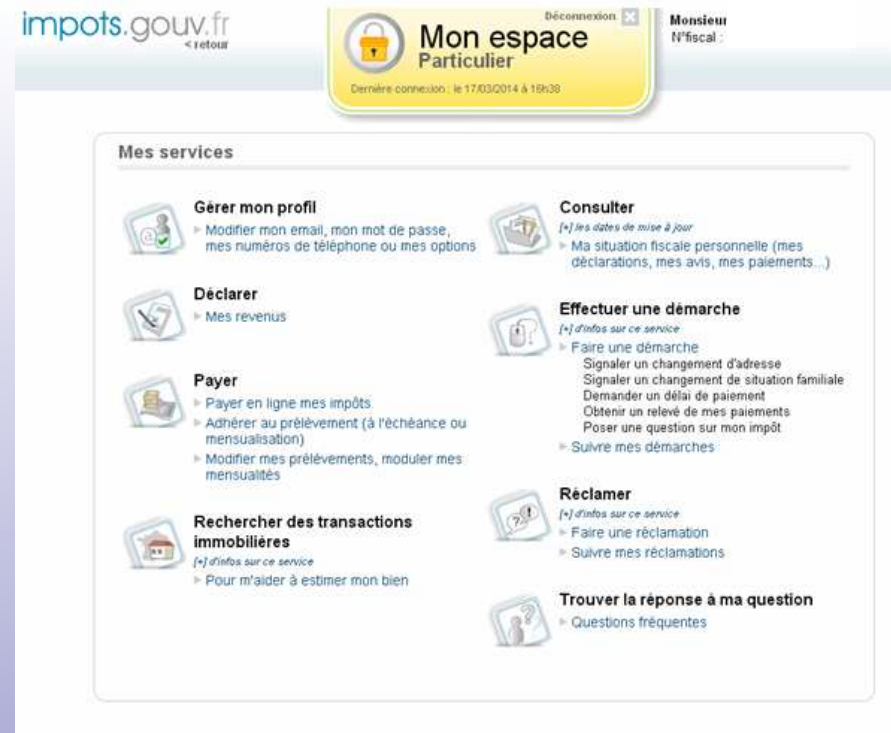
Le service vous permet de modifier à tout moment vos options et de revenir à la déclaration ou à l'avis papier (rubrique « Mon profil » de votre espace Particulier)



En plus de la déclaration en ligne sur impots.gouv.fr, bénéficiez de nombreux autres services en ligne !

Dans votre espace Particulier,
vous pouvez :

- consulter votre situation fiscale personnelle
- payer vos impôts
- gérer votre profil (vos coordonnées et options)
- effectuer une démarche
- faire une réclamation
- estimer un bien immobilier
- ...





Les services en ligne, c'est tellement plus simple

Consulter

Après avoir saisi votre mot de passe, vous pourrez d'un simple clic visualiser en ligne :

- vos documents (déclarations, avis,...)
- vos paiements

Besoin d'une copie de votre avis d'impôt ?

Imprimez-la facilement à partir de cette rubrique.

Consulter
[+] d'infos sur ce service

- ▶ Ma situation fiscale personnelle (mes déclarations, mes avis, mes paiements...)

Effectuer une démarche
[+] d'infos sur ce service

- ▶ Faire une démarche
 - Signaler un changement d'adresse
 - Signaler un changement de situation familiale
 - Demander un délai de paiement
 - Obtenir un relevé de mes paiements
 - Poser une question sur mon impôt
- ▶ Suivre mes démarches

Réclamer
[+] d'infos sur ce service

- ▶ Faire une réclamation
- ▶ Suivre mes réclamations

Trouver la réponse à ma question

- ▶ Questions fréquentes



Les services en ligne, c'est tellement plus simple

Payer vos impôts

Vous pouvez
payer vos impôts en ligne...

...et vous pouvez aussi :

- adhérer au prélèvement mensuel ou à l'échéance,
- moduler vos mensualités ...

Mes services



Gérer mon profil

- ▶ Modifier mon email, mon mot de passe, mes numéros de téléphone ou mes options



Déclarer

- ▶ Mes revenus



Payer

- ▶ Payer en ligne mes impôts
- ▶ Adhérer au prélèvement (à l'échéance ou mensualisation)
- ▶ Modifier mes prélèvements, moduler mes mensualités



Rechercher des transactions immobilières

[+] d'infos sur ce service

- ▶ Pour m'aider à estimer mon bien



Les services en ligne, c'est tellement plus simple

Effectuer et suivre une démarche courante

- pour signaler un changement (adresse, situation de famille)
- pour demander un délai de paiement
- pour obtenir un relevé de vos paiements
- pour poser une question

Consulter
[+] les dates de mise à jour
▶ Ma situation fiscale personnelle (mes déclarations, mes avis, mes paiements...)

Effectuer une démarche
[+] d'infos sur ce service
▶ Faire une démarche
 Signaler un changement d'adresse
 Signaler un changement de situation familiale
 Demander un délai de paiement
 Obtenir un relevé de mes paiements
 Poser une question sur mon impôt
▶ Suivre mes démarches

Réclamer
[+] d'infos sur ce service
▶ Faire une réclamation
▶ Suivre mes réclamations

Trouver la réponse à ma question
▶ Questions fréquentes



Les services en ligne, c'est tellement plus simple

Réclamer

- Sélectionnez l'impôt et l'année concernés
- Précisez le motif de votre réclamation

Avantages :

- L'envoi possible des pièces justificatives
- L'envoi automatique, en toute confidentialité aux services de la DGFIP
- Le suivi en ligne de l'état d'avancement de votre réclamation

Consulter
[*] les dates de mise à jour

- ▶ Ma situation fiscale personnelle (mes déclarations, mes avis, mes paiements...)

Effectuer une démarche
[*] d'infos sur ce service

- ▶ Faire une démarche
 - Signaler un changement d'adresse
 - Signaler un changement de situation familiale
 - Demander un délai de paiement
 - Obtenir un relevé de mes paiements
 - Poser une question sur mon impôt
- ▶ Suivre mes démarches

Réclamer
[*] d'infos sur ce service

- ▶ Faire une réclamation
- ▶ Suivre mes réclamations

Trouver la réponse à ma question

- ▶ Questions fréquentes



Les services en ligne, *c'est tellement plus simple*

Rechercher des transactions immobilières

Grâce au service PATRIM,
vous bénéficiez
d'une aide à l'estimation de biens immobiliers⁽¹⁾.

Mes services

- Gérer mon profil**
 - ▶ Modifier mon email, mon mot de passe, mes numéros de téléphone ou mes options
- Déclarer**
 - ▶ Mes revenus
- Payer**
 - ▶ Payer en ligne mes impôts
 - ▶ Adhérer au prélèvement (à l'échéance ou mensualisation)
 - ▶ Modifier mes prélèvements, moduler mes mensualités
- Rechercher des transactions immobilières**
 - ▶ Pour m'aider à estimer mon bien

⁽¹⁾ Service réservé aux cas de déclaration d'ISF ou de succession, d'acte de donation ou de procédure de contrôle fiscal ou d'expropriation.



Les services en ligne, *c'est tellement plus simple*

**Sans avoir à vous authentifier à votre espace Particulier,
vous pouvez calculer votre impôt**

**Grâce au simulateur de calcul de l'impôt sur le revenu
disponible chaque début d'année sur impots.gouv.fr (1)**

(1) un simulateur de calcul de l'ISF est également disponible dans la rubrique " particuliers/autres services disponibles " d'impots.gouv.fr.



Mon espace
Particulier

impots.gouv.fr



Déclarer mes revenus Consulter ma situation fiscale Effectuer des démarches Rechercher des
Payer mes impôts Gérer mon profil Réclamer Trouver la réponse à ma questi

Les services en ligne, c'est tellement plus simple

Sans avoir à vous authentifier à votre espace Particulier, vous pouvez obtenir un formulaire

Inutile de vous déplacer !

Rendez-vous simplement sur la page d'accueil d'impots.gouv.fr





Les services en ligne, c'est tellement plus simple

Sans avoir à vous authentifier à votre espace Particulier, vous pouvez consulter la documentation

Rendez-vous simplement sur la page d'accueil d'impots.gouv.fr pour accéder au contenu :

- de la documentation doctrinale (bulletins officiels des impôts)
- des guides
- des brochures
- des dépliants
- ...



A vous !

Impôt sur
le revenu
2014
*Revenus de
l'année 2013*

DÉCLAREZ VOS REVENUS EN LIGNE

- 1 C'EST SIMPLE → VOUS ÊTES GUIDÉ ET CONNAISSEZ TOUT DE SUITE LE MONTANT DE VOTRE IMPÔT
- 2 C'EST SOUPLE ↷ VOUS POUVEZ MODIFIER VOTRE SITUATION ET VOTRE DÉCLARATION
- 3 C'EST SÛR 🔒 1 FRANÇAIS SUR 3 FAIT DÉJÀ CONFIANCE À IMPOTS.GOUV.FR

COMMENT ?



À PARTIR DE VOTRE SMARTPHONE
OU DU SITE INTERNET



IMPOTS.GOUV.FR



SIMPLIFIEZ VOS IMPÔTS EN LIGNE

- 1 DÉCLAREZ EN 3 CLICS SI VOUS N'AVEZ RIEN À MODIFIER
- 2 CONSULTEZ VOS DÉCLARATIONS, VOS AVIS, VOS PAIEMENTS, ETC. 
- 3 PAYEZ EN LIGNE, PAR MENSUALITÉ OU À L'ÉCHÉANCE 
- 4 MODIFIEZ VOS INFORMATIONS PERSONNELLES, VOS DÉCLARATIONS, VOS PAIEMENTS 

COMMENT ?

N° FISCAL 1234567890123
MOT DE PASSE *****

DANS VOTRE ESPACE PARTICULIER SUR :

IMPOTS.GOUV.FR

